

SÉANCE ordinaire

Le 8 juillet 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, madame la conseillère Josée Collin et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

SONT ABSENTS : Madame la conseillère Meggie Ritchie et monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

240708.205 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Raynald Leblanc, appuyé de Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Signataires – Bail salle de quilles Chandler – 9107-1779 Québec Inc ;
 - 4.3 Signataires – Projet pilote d'implantation de stations connectées BOXUP ;
 - 4.4 Adoption – Règlement numéro 2017-Z-008 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler ;
 - 4.5 Embauche – Sauveteurs SNO – Saison estivale 2024 ;
 - 4.6 Embauche – Commis aux comptes fournisseurs et comptabilité ;
 - 4.7 Embauche – Inspectrice municipale ;
 - 4.8 Demande de dérogation mineure – Monsieur André Arsenault et Madame Diane Lelièvre ;
 - 4.9 Demande de dérogation mineure – Monsieur André Arsenault et Madame Diane Lelièvre ;
 - 4.10 Autorisation - Dépôt de demandes d'aides financières dans le cadre du fonds d'aide aux organismes (FAO) – Évènements estivaux 2024 ;
 - 4.11 Recommandation de paiement – Projet TCité - Régie Intermunicipale de transport Gaspésie-Île-de-la-Madeleine ;
 - 4.12 Octroi de contrat – Construction du Rocher et Fils Inc. - Prolongement de rue, quartier Newport ;

- 4.13 Octroi de contrat – Les Entreprises Allen Dumaresq – Réfection des infrastructures dans les rues Comeau et René-Hubert ;
- 4.14 Recommandation de paiement – Terrassement Laurent Lelièvre Inc. – Mise à niveau des Clôtures, secteur lac Vachon, quartier Chandler;
- 4.15 Recommandation de paiement – Projets des quartiers ;
- 4.16 Autorisation – Transfert de postes budgétaires ;
- 4.17 Recommandation de paiement – Groupe Akifer Inc – Plan de protection installations de production X0009073 et X0009077 ;
- 4.18 Recommandation de paiement – TETRA TECH QI INC – Honoraires professionnels ;
- 4.19 Autorisation – Achat du lot numéro 5 265 489 – Parc Industriel quartier Pabos ;
- 4.20 Recommandation de paiement – UMQ – Mutuelle de prévention et mutuelles SST final 2023 et initial 2024 ;
- 4.21 Recommandation de paiement – MG Électrique Inc. – Retrait de caméras de surveillance extérieures ;
- 4.22 Recommandation de paiement – VISTECH Gaspésie – Installation de palapas Marina de Chandler;
- 4.23 Demande d'exemption de taxes – Légion 203 Chandler ;
- 4.24 Vente d'équipement – Remorque artisanale avec réservoir;
- 4.25 Désignation d'un nom de rue – Quartier Pabos Mills
- 4.26 Recommandation de paiement – Les Entreprises Sylvain Leblanc - Travaux d'asphaltage ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.206 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juin 2024 et des séances extraordinaires du 14 et 19 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.207 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Bourses – Finissants de la Polyvalente MGR Sévigny et Evergreen High School;	450 \$
• Demande de contribution financière - Ligue de softball mineur ;	Reporté
• Demande commandite – Tournoi de balle annuel Pabos Mills ;	500 \$
• Demande de commandite – Défi Alzheimer 2024 ;	200 \$
• Camp Espoir 2024 – Volleyball Québec – Wilhem Soucy;	300 \$
• Demande de dons – Club de minéralogie et de paléontologie de la Gaspésie;	150 \$

• ADJ – Demande de commandite – Activités estivales;	200 \$
--	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.208 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de

278 841.73 \$ pour le journal des achats du mois de juin 2024, une somme de 151 365.43 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.209 SIGNATAIRES – BAIL SALLE DE QUILLES CHANDLER – 9107-1779 QUÉBEC INC

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER à signer pour et au nom de la ville le bail à intervenir avec 9107-1779 QUÉBEC INC (Salon de quilles Chandler) pour la période 2024-2034.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.210 SIGNATAIRES – PROJET PILOTE D'IMPLANTATION DE STATIONS CONNECTÉES BOXUP

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le DIRECTEUR DU SERVICE SPORTS, LOISIRS ET RÉCRÉOTOURISME à signer pour et au nom de la ville le protocole d'entente du projet pilote d'implantations de stations connectées BOXUP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.211 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-008 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif au règlement de zonage en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs,

le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 28 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT que le second projet de règlement a été adopté, et ce, sans changement, à la séance ordinaire du 3 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que le règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et qu'il n'a fait l'objet d'aucune demande ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.212 EMBAUCHE – SAUVETEURS SNO – SAISON ESTIVAL 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que le conseil municipal recommande l'embauche des personnes énumérées ci-dessous pour la surveillance des plages municipales la saison estivale 2024

SNO responsable

1. Alexandre Beaupré
2. Sébastien Beaupré
3. Rosalie Lelièvre
4. Rosalie Blanchette
5. Océane Cyr Langelier
6. Josie Sears
7. Jérémie Huard
8. Laurence Ouellet

9. Alysson Sweeney

Assistant SNO

1. Laurie Cyr
2. Marie Lou Joncas
3. Felix Proulx

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.213 EMBAUCHE – COMMIS AUX COMPTES FOURNISSEURS ET COMPTABILITÉ

CONSIDÉRANT que **MONSIEUR PHILIPPE BOND** a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (RÉSOLUTION 231219.380) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que **MONSIEUR PHILIPPE BOND** soit embauché en tant qu'employé régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre de commis aux comptes fournisseurs et comptabilité pour le service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.214 EMBAUCHE – INSPECTRICE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que **MADAME PAMELA SWEENEY POITRAS** a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (RÉSOLUTION 231113.333);

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que **MADAME PAMELA SWEENEY POITRAS** soit embauchée en tant qu'employé régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre d'inspectrice municipale pour le service de l'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.215 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR ANDRÉ ARSENAULT ET MADAME DIANE LELIÈVRE

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 613, chemin des Écureuils, quartier Pabos Mills, à Chandler (matricule 8656-38-1702) ;

CONSIDÉRANT que la construction projetée servira à des fins de

résidence privée et que les propriétaires ont déposé un plan projet d'implantation, minute 778, produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT que les demandeurs s'engagent à respecter les normes en vigueur relativement aux travaux d'installation septique ainsi que celles applicables en matière d'ouvrage de captage d'eau potable ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres celui d'entretenir l'état du parc immobilier et du même coup, répondre à l'enjeu de rétention des résidents dans notre municipalité.

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent aux membres du conseil municipal d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par monsieur André Arsenault et madame Diane Lelièvre ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil accorde la dérogation mineure, soit une réduction de la distance prescrite entre une construction projetée sur un lot dérogatoire au règlement de lotissement et une rue publique de 300 mètres à 120 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.216 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR ANDRÉ ARSENAULT ET MADAME DIANE LELIÈVRE

CONSIDÉRANT La demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 613, chemin des Écureuils, quartier Pabos Mills, à Chandler (matricule 8656-38-1702) ;

CONSIDÉRANT que cette dérogation permettra au demandeur de procéder à la construction d'un bâtiment résidentiel neuf dans le quartier Pabos Mills ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres ceux de développer le territoire de

manière intégrée et de respecter l'environnement existant ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires ont déposé un plan projet d'implantation, minute 778, produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT qu'en accordant cette dérogation mineure, les normes contenues dans la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables continueront d'être respectées puisque la pente est inférieure à 30 % ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par monsieur André Arsenault et madame Diane Lelièvre

POUR CES MOTIFS, POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil accorde la dérogation mineure, soit une réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.217 AUTORISATION - DÉPÔT DE DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES (FAO) – ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX 2024

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler veut favoriser la rétention touristique en offrant une offre culturelle accessible à tous et diversifiée ;

CONSIDÉRANT que l'offre culturelle diversifiée permet un lieu d'échange communautaire pour les résidents et les visiteurs ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, à déposer des demandes d'aides financières dans le cadre du programme FAO (fonds d'aides aux organismes) afin de permettre à la Ville de Chandler de développer et de maintenir l'offre culturelle pour le bien-être de la population et des visiteurs.

Il est également résolu que la Ville de Chandler s'engage à assumer sa part des coûts admissibles des demandes déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.218 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET TCITE - REGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPESIE-ÎLE-DE-LA - MADELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement d'un montant de 22 984.63 \$, toutes taxes incluses, à la Régie Intermunicipale de transport Gaspésie les îles pour finaliser le dossier TCité.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du fonds de roulement et qu'il soit remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.219 OCTROI DE CONTRAT – CONSTRUCTION DU ROCHER ET FILS INC. - PROLONGEMENT DE RUE, QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat à CONSTRUCTION DU ROCHER ET FILS INC pour le prolongement de la rue Pointe-au-Genièvre, quartier Newport, pour une somme de 10 895.56 \$ (soumission SMN-VCH-PR-24).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.220 OCTROI DE CONTRAT – LES ENTREPRISES ALLEN DUMARESQ – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DANS LES RUES COMEAU ET RENÉ-HUBERT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la réfection des infrastructures dans les rues Comeau et René-Hubert;

CONSIDÉRANT la recommandation de TETRA TECH QUI INC à la suite de l'analyse des soumissions reçues;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat à LES ENTREPRISES ALLEN DUMARESQ, au montant de 999 751.55 \$, pour la Réfection des infrastructures dans les rues Comeau et René-Hubert.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.221 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TERRASSEMENT LAURENT LELIÈVRE INC. – MISE À NIVEAU DES CLÔTURES, SECTEUR LAC VACHON, QUARTIER CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé

de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 488, au montant de 7 070.96 \$, toutes taxes comprises, à TERRASSEMENT LAURENT LELIÈVRE INC., pour la mise à niveau des clôtures dans le secteur du lac Vachon, quartier Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du surplus quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.222 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJETS DES QUARTIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous :

NUMÉRO DE FACTURE	COMMERCE	BUDGET DE QUARTIER	TOTAL (TTC)
	Sandra Grenier	Pabos Mills	230.00 \$
0402707	RONA	Pabos Mills	285.88 \$
0402275	RONA	Pabos Mills	- 43.42 \$
0402593	RONA	Pabos Mills	- 64.83 \$
0402313	RONA	Pabos Mills	1 033.93 \$
0401983	RONA	Pabos Mills	304.18 \$
14100604	ULINE	Chandler Ouest	185.92 \$
23143	Home Hardware	Newport	458.04 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.223 AUTORISATION – TRANSFERT DE POSTES BUDGÉTAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES à effectuer les transferts de postes budgétaires suivants selon les modalités du règlement V-29-2002 concernant l'administration des finances de la Ville de Chandler.

DE	À	MONTANT	TOTAL
03 31000 175	02 11100 972	300.00 \$	300.00 \$
03 31000 176	02 11100 972	300.00 \$	300.00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.224 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GROUPE AKIFER INC – PLAN DE PROTECTION INSTALLATIONS DE PRODUCTION X0009073 ET X0009077

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil accepte le paiement de la facture numéro

34914, de **GROUPE AKIFER INC**, au montant de 11 382.53 \$, toutes taxes comprises, pour le plan de protection des installations de production X0009073 et X0009077.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.225 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC – HONORAIRES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement des factures énumérées ci-dessous à TETRA TECH QI INC pour des honoraires professionnels

NUMÉRO DE FACTURE	PROJET	TOTAL (TTC)
60870561	Conduite pluviale Daigneault	10 865.11 \$
60870554	Rues Comeau et René-Hubert	3 075.58 \$

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu à la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.226 AUTORISATION – ACHAT DU LOT NUMÉRO 5 265 489 – PARC INDUSTRIEL QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil résolu que la Ville de Chandler achète sans garantie légale, à ses risques et périls, de CONSTRUCTION DJL INC, le lot numéro **5 565 489**, situé au 33, avenue du Parc Industriel, quartier Pabos, pour une considération de **30 000 \$**, plus les taxes (TPS TVQ) applicables, le cas échéant

Il est également résolu que le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL** soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.227 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – UMQ – MUTUELLE DE PRÉVENTION ET MUTUELLES SST FINAL 2023 ET INITIAL 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil accepte le paiement de la facture numéro 179878, de l'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, au

montant de 7 934.48 \$, toutes taxes comprises, pour La mutuelle de prévention et les mutuelles SST final 2024 et initial 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.228 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MG ÉLECTRIQUE INC. – RETRAIT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE EXTÉRIEURES

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 436 de **MG ÉLECTRIQUE INC.**, au montant de **1 690.13 \$**, toutes taxes comprises, pour le retrait des caméras de surveillance extérieure.

Il est également résolu que cette facture soit payée à même le fonds des carrières et sablières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.229 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – VISTECH GASPÉSIE – VENTE ET INSTALLATION DE PIEUX MARINA DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 290, de **VISTECH GASPÉSIE**, au montant de **1 724,63 \$**, toutes taxes comprises, pour la vente et l'installation de de pieux thermique pour les palapas, secteur Marina de Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget surplus du quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.230 DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES – LÉGION 203 CHANDLER

CONSIDÉRANT que « **LÉGION 203 CHANDLER** », a déposé auprès de la Commission municipale du Québec, dans le cadre du processus de révision périodique, des documents dans le but d'obtenir une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour l'activité exercée au 77, rue MGR Ross, quartier Chandler ;

CONSIDÉRANT que « **LÉGION 203 CHANDLER** », est un organisme à but non lucratif et demande à la Ville de Chandler de l'appuyer dans sa requête ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que la Ville de Chandler donne son appui à la demande d'exemption

des taxes foncières pour l'immeuble situé au 77, rue MGR Ross, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.231 VENTE D'ÉQUIPEMENT – REMORQUE ARTISANALE AVEC RÉSERVOIR

CONSIDÉRANT la publication d'appel d'offres public pour la vente d'équipement au service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu deux soumissions pour le lot numéro 4 (remorque avec citerne)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil accepte de vendre le lot numéro 4 au plus haut soumissionnaire conforme soit monsieur MATHIS GIONEST au prix de 500 \$, sans taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.232 DÉSIGNATION D'UN NOM DE RUE – QUARTIER PABOS MILLS

CONSIDÉRANT qu'avec la restructuration de la route 132, phase 2, le ministère des transports du Québec va rétrocéder à la municipalité l'ancien tronçon de la route 132 concerné par ce tronçon;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler devra désigner ce tronçon avec un nom de rue;

CONSIDÉRANT qu'une consultation de la population a été réalisée au cours des dernières semaines par la conseillère du district ;

CONSIDÉRANT que de façon très majoritaire, la population privilégie le nom « ROUTE WAGNER »;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner le nom de cette nouvelle route par résolution;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que la Ville de Chandler désigne l'ancien tronçon de la route 132 cédé à la municipalité lors des travaux de la phase 2 de la reconstruction de la route 132 comme étant la route municipale « ROUTE WAGNER ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**240708.233 OCTROI DE CONTRAT – LES ENTREPRISES SYLVAIN
LEBLANC - TRAVAUX D'ASPHALTAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil accepte la soumission 170 de **LES ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC**, au montant de 56 381,44 \$, toutes taxes comprises, pour des travaux d'asphaltage sur le boulevard René-Lévesque Ouest, quartier Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu au fonds des carrières et sablières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240708.234 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 19 h 39.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier